

## UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SINGULIER

*Émilie Gex*

Je suis conseillère en économie sociale et familiale. J'exerce en "libéral", ou plus exactement, je suis salariée d'une infirmière consultante qui n'est pas conventionnée par la Sécurité Sociale. Ce sont les associations, les mairies, les bailleurs sociaux et surtout l'ARS qui font appel à nous pour intervenir auprès de personnes vivant à domicile en souffrance psycho-sociale. Ces personnes ne parviennent plus à formuler une demande d'aide et sont extrêmement isolées, peu connues des services médico-sociaux. Nous allons à leur rencontre sur leur lieu habituel de vie comme le fait un peu le SAMU social à Paris.

J'ai travaillé comme salariée pour trois associations, dans le champ des tutelles, de l'aide à domicile et enfin dans un service d'accompagnement à la vie sociale. J'ai quitté le salariat à la mutation du service d'accompagnement. Une nouvelle direction avait été nommée. J'ai alors perdu tout sens dans ma pratique face à de nombreuses injonctions paradoxales et procédures qui n'ont fait que me désorienter dans mon travail.

### **Quel lien avec la psychanalyse ?**

J'ai rencontré une collègue éducatrice qui avait une forte orientation psychanalytique, ce qui a largement contribué à mon initiation. De plus, au service d'accompagnement et au pôle de santé où je travaille actuellement, nous avons une analyse de la pratique animée par un psychanalyste.

Je suis devenue bénévole en 2009 pour l'association M.A.I.S. (Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale). C'est une association militante qui œuvre pour la défense de la diversité des pratiques d'accompagnement social. C'est dans ce cadre que nous avons monté notre atelier de conceptualisation des pratiques avec François-Xavier Fénérol. Nous avons créé un espace de liberté pour écrire et il nous aide à mettre en valeur ce que nous faisons auprès des personnes que nous accompagnons.

### **Ma rencontre avec Anita**

J'accompagne Anita depuis l'été 2016. Nous avons été missionnées par son bailleur qui l'a expulsée à la fin du mois de mai. Elle souffre de troubles psychiques sans suivi psychiatrique. Depuis son expulsion, elle dort sur son palier, devant la porte de son ancien appartement, ce qui pose des problèmes de voisinage. On nous demande de l'aider à la reloger.

Lorsque j'interviens pour la première fois, elle est assise au sol sur une épaisse couverture rouge. Des sacs de courses sont disposés derrière elle d'où je vois apparaître une quinzaine de bouteilles de

bières et deux ou trois bouteilles de vin, des vêtements et un peu de nourriture périssable (charcuterie, fruits).

Je m'assois dans l'escalier et lui explique très brièvement que je viens pour l'aider à se reloger. Elle dit : "Oh, mais j'habite ici, j'attends qu'on me rende mes clefs, si vous venez pour me parler de cela, ce n'est pas la peine de revenir". Elle me remercie au bout de cinq minutes. Je comprends que je ne dois pas insister. Je lui laisse un papier avec mon prochain rendez-vous où figurent mes coordonnées. Je cherche un prétexte pour la revoir.

À ses propos, je vois bien qu'elle est parfois délirante. Elle me dit : "J'ai rencontré la Gouttonnette et avec la Audrey, tu sais, ils travaillent à la MDPH, ils font le 100% développement et 100% CMU". Elle fait référence au nom d'un psychiatre du CMP. Puis, elle ajoute : "Je suis la fille du maréchal-ferrant et je m'appelle Laurence comme de l'Or et je suis de la royauté sous Louis XIV".

Je me demande comment elle vit au quotidien.

Anita raconte qu'elle voit "la Gouttonnette" tous les matins à la gare. Elle va chercher des jetons pour aller aux toilettes et se laver. Elle me semble d'ailleurs "anormalement propre", compte tenu de ses conditions de vie. Elle a deux mèches de cheveux noires très longues qu'elle entretient et un énorme chignon qui n'est autre qu'un paquet de nœuds qui a dû se constituer depuis des années.

Je me dis qu'il y a quelque chose de délirant chez elle mais à la fois une organisation très fine. Ses sacs sont rangés. Elle sait exactement où sont ses affaires. Elle urine dans une bouteille la nuit, et va la vider chaque matin dans l'égout devant son immeuble. Elle a des contacts avec son voisin Marius chez qui elle charge son téléphone alors qu'il ne fonctionne pas. Elle me parle aussi de Claude qui vient de Modane et qui lui lave son linge.

Un jour, elle commence à me tutoyer et me faire la bise. Je perçois cela comme une marque de confiance. Je cherche un moyen d'accroche relationnelle qui légitimerait mes visites. Je lui demande si elle veut que je lui lave son linge. Elle répond : "Non c'est Claude qui le fait". J'essaie autre chose, acheter un peu d'alcool car j'avais vu qu'elle en avait dans ses sacs. Elle questionne : "Combien tu peux acheter de bouteille ?"

- Une seule Anita, c'est une seule qui m'est autorisée.

- Bah, va l'acheter et puis tu reviens.

Au fil des semaines, je la vois toujours cinq minutes mais le contact s'établit. Elle demande : "Tu reviens quand ?", signal visant à mettre un terme à notre entretien.

Je prends contact avec Claude qui est en fait sa mère adoptive. Anita est née en Inde et a une fille âgée de quinze ans. Le père en a la garde exclusive. Anita a également une sœur avec laquelle elle

n'entretient plus de relation. Claude est inquiète pour sa fille : "Elle va passer l'hiver là ? Vous croyez qu'on va trouver une solution ? Il va commencer à faire froid..." Je la contacte toutes les semaines pour lui donner des nouvelles de sa fille et lui dire comment nous avançons dans les démarches administratives.

En septembre, Claude part en vacances pour trois semaines.

Anita doit attendre pour son linge. Je lui propose de nouveau de le laver et elle accepte. Mes interventions passent alors à deux fois par semaine. Je comprends que ce qui l'intéresse est que son linge propre revienne vite. J'ai enfin trouvé un moyen d'accroche. Je fais les lessives chez moi. Au départ, elle me fait laver de grosses quantités de linge : tout y passe ! Couvertures, anoraks, etc. J'explique à sa mère, dès son retour de congés, combien il est important que je continue à laver son linge pour qu'elle accepte de me voir. Elle est d'accord même si elle me dit que cela la gêne. Je lui explique que c'est du travail.

Je monte un dossier d'AAH : elle n'a plus de ressources depuis deux ans et une facture de plus de neuf mille euros pour sa dette locative (ce qui a motivé l'expulsion). Qui va remplir le certificat médical?

Elle n'a pas de suivi psychiatrique. Je prends contact avec le psychiatre du CMP qui l'avait vu une fois aux urgences du Centre Hospitalier. Il accepte de le compléter. Avant de déposer son dossier à la MDPH, je contacte l'assistante sociale de leur service que je connais bien. Nous sommes identifiés par les autres professionnels pour notre pratique "hors norme" sur notre secteur géographique. J'explique la situation d'Anita et la préviens que je vais lui adresser son dossier accompagné d'un rapport social précisant l'urgence de la situation. Je tente de demander une rétroactivité des droits à l'AAH. Un an et demi sont accordés : du jamais vu !

Anita bénéficie d'une Mesure d'Accompagnement Judiciaire gérée par l'UDAF.

La personne qui gère son dossier ne la jamais vue, elle s'était montrée violente à l'égard de son prédécesseur. Elle ne se rendait plus aux rendez-vous à l'UDAF malgré leurs courriers, et de leur côté, ils n'avaient plus de ressources à gérer. L'UDAF perçoit alors pour Anita le rappel de la CAF et met enfin en règlement toutes ses factures de retard.

On discute lors d'une réunion de synthèse de son relogement. La dette locative étant soldée, le bailleur social est d'accord pour qu'elle rentre de nouveau dans l'appartement duquel elle avait été expulsée. D'un commun accord, je lui fais signer le nouveau bail. Anita ne sait pas véritablement ce qu'elle signe. Je lui remets ses clefs en échange. Elle me sourit, c'est la première fois. Je la sens soulagée de rentrer à nouveau dans son logement.

Pour moi, Anita relève d'une mesure de tutelle. Comment faire la demande ? Sa mère accepte de la formuler. Il nous faut une expertise médicale. Nous avons la chance de connaître un médecin-psychiatre expert qui se déplace à domicile. Je demande sa désignation au Procureur de la République qui la valide.

Je contacte la psychiatre et lui propose une stratégie pour qu'elle la rencontre. Elle lui envoie un courrier pour lui annoncer sa venue. Anita ouvre sa boîte aux lettres tous les jours. Elle avait d'ailleurs réécrit son nom lorsque son bailleur l'avait supprimé au moment de son expulsion.

Je monte le linge d'Anita pour qu'elle m'ouvre la porte comme à notre habitude et je demande à la psychiatre de sonner au moment où je suis à l'intérieur du logement. La psychiatre s'annonce. Je fais mine de ne pas la connaître. Anita accepte de la faire entrer et je lui demande si elle veut que je reste durant l'entretien : "Mais bien sûr reste !". Je suis la première étonnée. L'expertise se passe bien jusqu'au moment où la psychiatre lui dit qu'elle a besoin d'une mesure de protection. Anita répond qu'elle n'a pas besoin d'être aidée, qu'elle est la reine et que personne ne pourra passer au-dessus d'elle : c'est elle qui gouverne.

La psychiatre n'essaye pas de la convaincre et clôture rapidement l'entretien. Anita commence à se fâcher. Le médecin quitte le logement et je la retrouve quelques minutes après en sortant de chez Anita pour débriefer. Il fait froid, on le fait dans sa voiture !

Sur le plan administratif, j'ai déposé une demande de Prestation de Compensation du Handicap pour elle. J'essaye de lui ouvrir des droits pour que je puisse poursuivre mon travail sur la durée. Mon souci est que la situation d'Anita ne disparaisse pas à nouveau du secteur médico-social.

Anita me pousse à revisiter ma pratique tous les jours. C'est elle qui décide. C'est à moi d'inventer mille et une stratégies pour continuer à l'accompagner et pour qu'elle puisse rester à son domicile dans de meilleures conditions.

Nous sommes à cinq mois d'accompagnement. Petit à petit, Anita m'accueille. Parfois cinq minutes, parfois trente. Elle me propose de temps à autre, de boire du jus de fruits et me sert même du thé raffiné. Elle met une attention particulière à me recevoir. Je mets une attention particulière à l'accompagner.